

## **Insécurité, sentiment d'insécurité et recomposition du social : deux fins de siècle**

### **Insecurity, the Feeling of Insecurity and Social Recomposition: Comparable Ends to Two Centuries**

### **La inseguridad, los sentimientos de inseguridad y la recomposición de lo social: dos fines de siglo**

Sébastien Roche

Number 19 (59), Spring 1988

Repenser les solidarités étatiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034236ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034236ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roche, S. (1988). Insécurité, sentiment d'insécurité et recomposition du social : deux fins de siècle. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (19), 11–20.  
<https://doi.org/10.7202/1034236ar>

Article abstract

Insecurity, though defined as resolutely modern, is today taking on forms that are, curiously enough, reminiscent of events that marked the close of the last century.

Microsocial phenomena such as suicide and deterioration of the family and phenomena on the macrosocial level such as increasing urbanization and crime are social manifestations that also occurred a century ago.

Using a diachronic approach, the author focuses on crime and the social insecurity it engenders, since crime belongs "to the world of tangibility and experience without departing from the world of thought."

But how can crime contribute to our understanding of meaning or values? Used as a "logical parameter," crime gives us a "reading" of social disorder and at the same time provides the information needed to discern the process of "decomposition/recomposition of French society" that occurred a century ago and that is occurring today.

# Insécurité, sentiment d'insécurité et recomposition du social : deux fins de siècle

S. Roché

La question du crime occupe le coeur de la cité. Depuis quelques années, une inquiétude portée par le crime s'est largement diffusée en France. Le phénomène a contribué à modifier l'offre politique puisque le Front national a pu émerger sur la base de ce thème. Mais le développement d'une problématique sécuritaire est aussi un enjeu économique pour les particuliers et pour les entreprises : un nouveau marché de la sécurité s'est constitué. Les catégories sociales de l'INSEE s'ouvrent à de nouvelles professions (« agents de sécurité, de surveillance ») qui assurent la sécurité privée (Ocque-teau, 1987 : 18).

L'opinion publique donne depuis longtemps toute son attention aux crimes : la place des faits divers dans la presse en constitue

un indicateur qui ne trompe pas. Mais, depuis une dizaine d'années, c'est d'autre chose qu'il s'agit. L'insécurité est devenue une préoccupation sociale majeure du pays, tant de la population que du gouvernement. La problématique sécuritaire s'est vue placée au centre d'analyses de la vie sociale dans son ensemble par la capacité qu'a l'insécurité de fédérer un large ensemble de préoccupations et de les ancrer dans la matérialité de l'acte délictueux. Pour comprendre comment ce phénomène évolue, deux perspectives sont possibles. L'une consiste à travailler en coupe synchronique, comme l'ont fait certains auteurs avec des données de sondages de l'opinion publique (voir notamment Lagrange, 1985, et Lagrange et Roché). L'autre perspective, sans

doute moins précise, est diachronique. Elle conduit à se demander si, à d'autres périodes de notre histoire, les thèmes sécuritaires ont pu avoir une grande importance en France, au point de fédérer les inquiétudes issues de tous les niveaux d'organisation de la vie micro- et macro-sociale, politique et économique.

Nous voulons adopter cette dernière voie. Il existe en effet une correspondance frappante dans l'histoire des fins de siècle pour le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle : le crime y occupe le devant de la scène publique, émeut les foules, et les analystes y reconnaissent une préoccupation majeure du pays. Durant ces deux périodes, le crime ne se réduit plus à la victimation, il la déborde sans cesse, cramponné aux inquiétudes sur la mo-



12

ralité de la population et sur les principes de son organisation. Par deux fois c'est la composition sociale qui est visée : le processus de décomposition et de recomposition du tissu économique, social et politique.

La population insécurisée de la France des années 1980 est une population désorientée, à qui un système de repérage fait défaut. Les points cardinaux qui balisent la société semblent s'être évaporés. La France insécurisée est plutôt traditionnelle par sa mentalité, mais habite bien souvent des espaces modernes et urbains. Elle est en porte-à-faux. Pour parcourir les « craintes sécuritaires » de la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous utiliserons les analyses faites à l'époque par des sociologues conservateurs. Le rapprochement entre les inquiétudes exprimées par des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle comme G. Tarde ou H. Joly et les peurs d'une partie de la population française actuelle est saisissant : on a l'impression d'une permanence des axes structurant la perception du monde à cent ans d'intervalle. Tout se présente comme si une translation avait eu lieu d'un contexte à l'autre, et que la grille d'analyse des acteurs était restée semblable. Bien entendu, tout n'est pas identique, et il ne servirait à rien de vouloir forcer les points de comparaison. D'ailleurs, il en existe trop pour qu'il soit besoin de se livrer à un tel exercice.

### Crime et décomposition sociale au XIX<sup>e</sup> siècle

En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les préoccupations de l'opinion publique rejoignent celles des sociologues que nous avons retenus. Eugen Weber (1985) rappelle qu'à l'époque « on remarquait l'apparente dégradation de l'ordre et de la sécurité. Les gens avaient l'impression que les lois étaient violées plus souvent et plus rarement appliquées » (p. 59). Il précise : « La plupart des commentateurs trouvaient — comme d'habitude — que la criminalité augmentait dangereusement (...). La police, comme d'habitude, était accusée d'impéritie. Pas assez nombreuse, mal entraînée, impopulaire, elle était probablement inférieure à sa tâche. Quoi qu'il en fût, le XX<sup>e</sup> siècle naissant verrait la création de services de sécurité privés, très demandés en particulier dans les banlieues mal protégées et souvent cambriolées » (p. 58).

À ce moment, la délinquance, comme la folie et le suicide d'ailleurs, deviennent « les priorités essentielles du débat public ». « À bout de souffle, la société s'imaginait alors, comme aujourd'hui, au bord du gouffre et tremblait de peur » (p. 13). Dégénérescence et immoralité forment un couple soudé, même si certains analystes comme Tarde se demandent si le crime n'est pas le tribut à payer au procès de civilisation.

Dégénérescence de la race, vice, disparition de la morale, dégradation des valeurs, disparition pure et simple des Français, surpopulation, santé mentale, effets nuisibles de la presse : beaucoup des problèmes qui se posent à l'époque pourraient être rattachés à la criminalité, à la fois cause et conséquence de la désorganisation sociale. Le crime est le prisme qui permet de faire éclater le faisceau des inquiétudes pour les visualiser une à une et de les ressaisir dans leurs rapports mutuels.

Quelle est donc l'analyse de la criminalité qui est entreprise par G. Tarde et H. Joly ? Comme leurs contemporains, ils constatent que la criminalité augmente vite, très vite depuis le début du siècle. La préoccupation des pouvoirs publics se traduit par la mise en place, en 1825, d'une statistique criminelle : c'est l'inauguration des « Comptes généraux de la justice criminelle ». H. Joly écrit : « En résumé, depuis que la France note chaque année le nombre de ses crimes et de ses délits, l'accroissement des uns et des autres n'a, pour ainsi dire, point cessé » (1888 : 10). Mais tous les postes de la criminalité française ne sont pas source égale de préoccupation : si la recrudescence du crime inquiète, ce n'est pas seulement attribuable à l'accroissement de tels ou tels attentats particulièrement odieux, c'est dû plus encore peut-être à la multiplicité de faits « moins graves dans l'ordre moral, mais qui souvent (c'est la justice qui parle) conduisent à tous les délits » (p. 17). Plus que la gravité des actes, c'est leur nombre croissant, même s'il s'agit de petite délinquance, qui fait craindre un relâchement des mœurs.

Joly et Tarde vont s'attacher à décrire l'enregistrement des actes criminels, la correctionnalisation de la peine qui occupe les criminologues à l'époque. Joly débat lon-

guement de la réalité de la croissance de la criminalité pour rejeter l'idée d'un artefact statistique d'enregistrement. Le débat sur la véracité des phénomènes ne s'efface jamais même si une place non négligeable est faite à la psychologie des individus.

Le constat d'une croissance effrénée du crime effectué, il reste à l'analyser, à lui trouver des causes ou des corrélats suivant les auteurs. H. Joly est toujours porté à plus de relativisme explicatif que Tarde, qui met à toute force l'imitation au cœur des processus sociaux, ou même que Durkheim. Mais les auteurs se rejoignent pour refuser les analyses de l'école italienne, son anthropologie criminelle et la théorie des climats. Toute cause extrasociale est radiée (l'hérédité) ou repoussée (à l'exception du sexe qui, chez Tarde comme chez Durkheim, est interprété comme une variable « naturelle » et non culturelle) après les causes morales et sociales.

L'analyse du phénomène criminel conduit Joly à écrire : « Ainsi, probité légale, mobilité, famille, patriotisme, tout se dissout également » (1888 : 153). Les criminologues ont l'impression d'une transformation radicale de la société, rapide et violente. Les cadres sociaux et psychologiques sont mis à bas. La société est en survie. Trop de ruptures se conjuguent pour permettre que la stabilité nécessaire se réalise. La société, pensée comme un organisme, est malade, et les maladies sont infectieuses. Le danger est d'autant plus intense que la société moderne, en multipliant les contacts, favorise l'imitation et la diffusion des conduites criminelles. Parmi les inquiétudes générées en cette fin de siècle, les criminologues en élisent certaines. Il s'agit de ce qu'on pourrait résumer par l'idée d'une mort des communautés : la famille, le village, l'autorité de l'Église et du

gouvernement. Cette énumération laisse supposer que le crime n'épargne aucun cadre fondamental où l'homme s'inscrit. Être préoccupé par la question du crime, c'est craindre la déliquescence de l'organisation sociale tout entière, ou mieux, de ce qui la France d'hier. Car des éléments de recomposition de la vie sociale urbaine sur d'autres bases (le syndicat) sont jugés négativement et confinés dans la sphère du pathologique. Le conservatisme politique des auteurs n'y est pas indifférent.

La focalisation sur le crime permet de ressaisir les composantes de la désagrégation qui menace le corps social. Ce qui fait l'unité des menaces contre l'autorité, la famille et le village, ce sont les mouvements de population eux-mêmes et aussi l'irruption de la foule dans l'histoire comme acteur social et public à part entière. La masse compte dans un pays comme la France, et ce phénomène nouveau inquiète.

Les mouvements de population ont une origine politique : la révolution. Mais laissons celle-ci de côté pour l'instant et concentrons-nous sur les déplacements de population dans leurs rapports au village et à la famille, tels qu'ils sont décrits par les criminologues.

Les villages sont avalés par les villes. Tarde (1902 : 121) parle « d'émigration effrayante », là où les historiens sont beaucoup plus modérés (Sorlin, 1969) et voient une émigration progressive en plusieurs temps, des villages aux bourgs et des bourgs aux villes. Mais le XIX<sup>e</sup> siècle voit croître les grandes villes, non les moyennes, et ce phénomène retient l'attention : il est radicalement neuf. En ville, explique Tarde, on retrouve les émigrants qui sont venus en rien faire. Le crime y est une activité rationnelle : il rapporte davantage et coûte moins, « les prisons

ont été aérées, améliorées sans cesse comme nourriture, comme logement, comme confortable, les juges et jurés ont progressé chaque jour en clémence » (1902 : 86). Les villes annihilent la campagne qui symbolise la moralité, la tradition : « les villes deviennent les exutoires criminels des champs. Elles les écumant moralement pendant que, intellectuellement, elles les écrèment » (p. 183).

H. Joly contribue à dresser un portrait peu reluisant des villes. Les ouvriers qui les peuplent sont à 30 % des sédentaires. Les autres font la route. Ils n'ont plus de racines, ni dans leur département d'origine, ni à Paris. « Ils n'ont plus d'attaches au pays » et les sédentaires sont « définitivement expatriés », vivant d'expédients (1888 : 83)

Nos criminologues glissent sans cesse de la description de la criminalité à celle de la ville, à sa vie voluptueuse et corruptrice. Ils se prennent à la décrire pour elle-même et nous montrent ainsi que leur souci déborde toujours les simples victimations. C'est d'état d'esprit, de moralité, de style de vie qu'il est question tout au long de leurs ouvrages. Le crime reste présent en arrière-fond, comme organisateur absent de la lecture de la société.

La terre est bonne. La ville est néfaste. Pour Joly (1888 : 330), « Les éléments de stabilité créés par l'amour de la terre sont neutralisés par la présence des nomades ». Il veut tempérer l'activité industrielle par l'activité paysanne. « L'ouvrier qui travaille à la terre » serait un moindre mal. Mais, de ces « deux occupations, quelle est celle qui a la vertu la plus décisive ? (...) Il est difficile de nier que ce soit l'amour, la culture, la possession du sol ». Paris ruine, décline, épuise. Capitale de la mobilité et de l'industrie (p. 86 et suiv.), elle symbolise la ville par excellence, c'est-à-dire le vice, l'ar-

14

gent qui déstructure la vie sociale. La ville vide la campagne de sa substance et corrompt les hommes, mais surtout les migrants, car la population urbaine sédentaire est vaccinée contre la ville. Le mouvement, le déplacement des populations, voilà l'avenir. Il faudrait connaître les mouvements de population pour pouvoir les contrôler, les régler, les tempérer quand ils sont excessifs. Car ces déplacements sont « périlleux pour la morale et la sécurité publique » (p. 48-49). Les migrations exercent un effet négatif sur la morale, c'est là un point d'importance. Joly le montre en étudiant les Bretons chez eux et leur criminalité hors de chez eux, Tarde en indiquant que les régions limitrophes avec d'autres pays sont les plus violentes. Se déplacer détruit les repères territoriaux et moraux. La stabilité géographique seule promeut la moralité. Joly pense que le village permettait un contrôle social supérieur. L'émigration périodique conduit au vagabondage puis à la délinquance. L'anonymat des foules urbaines a fasciné les auteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle. Weber, Tönnies, Durkheim, Simmel, tous ont été frappés par cette nouvelle figure de la vie sociale : l'autre, l'inconnu.

Pour les criminologues (Joly, 1888 : 76), « il suffit qu'on ne voie autour de soi aucun visage familier pour que, par instants, l'on s'ima-

gine transporté dans une sorte d'état de nature » puis poussé au crime. La culture est rurale, la nature est urbaine. En ville les propriétés des inconnus sont des cibles possibles, les femmes aussi ; « on ne craint pas les familles, on ne se doute pas non plus d'avoir à rougir devant les siens ».

Le vagabond incarne la pire figure sociale de cette fin de siècle, antithèse du paysan fixé dans son village et respectueux des traditions. H. Joly n'est jamais aussi virulent que lorsqu'il parle d'eux : « Domicile rural ou urbain pouvant donc très bien donner un jour des résultats différents, meilleurs ou pires. Mais il y a une catégorie d'individus qui ne deviendront jamais meilleurs ; ce sont ceux qu'on range sous cette rubrique : sans domicile ou de domicile inconnu » (p. 252). Le vagabond cumule les tares : il n'a ni pays, ni foyer. Pire que de ne plus avoir de village est le manque de ce foyer autour duquel les criminologues et autres témoins du siècle espèrent voir la moralité se reconstituer. Ce que les hommes de la fin du siècle craignent par dessus tout c'est la déliquescence de la famille ajoutée à celle du village. Le crime les ressaisit toutes les deux à travers le personnage du vagabond, image des dangers sociaux qui dépassent les « honnêtes gens ».

Hors de la famille, point de salut. Et lorsque la famille diminue, la société tout entière ressemble à un colosse aux pieds d'argile. La famille est parée de mille vertus. Lorsqu'elle vacille, le crime s'étend. La famille c'est un foyer et des enfants. Chacun de ces composants est menacé par le crime, à moins que leur fragilité incite au crime. Car la famille est un état d'esprit qui prédispose à une bonne moralité, mais aussi un cadre où un contrôle social puissant s'exerce, nous l'avons vu. La famille incarne la moralité et la solidarité.

Les criminologues sont inquiets des mésaventures de la famille : diminution du nombre de personnes au foyer ou dissolution des liens du mariage. Le divorce est traité sur le même pied que le suicide ou la folie, ou encore que le crime. Une même pathologie sociale est décrite par ces différents symptômes. « Les gens sans principes moraux vont se multipliant en même temps que les gens sans foyer » (Tarde 1902 : 72). Une fois encore, partie du crime, l'analyse des criminologues se déplace vers d'autres objets : le divorce, le suicide, le nombre de foyers, que l'auteur se prend à décrire pour eux-mêmes. Joly rappelle que les familles nombreuses sont en voie de disparition.

La population diminue, l'inconduite fait des progrès, insiste-t-il (1888 : 123). Plusieurs fois il revient sur le rapport qui unit croissance du crime et diminution des naissances. Le déficit d'enfants fait que le pays attire des étrangers, ou que les habitants d'un département le quittent pour un autre (p. 64). Or, tout déplacement nuit à la moralité, nous le savons. « Il y a d'abord un rapprochement dont on ne peut nier l'importance : notre criminalité va en augmentant pendant que nos naissances vont en diminuant » (p. 238). Joly ne recherche pas d'explication causale, mais sur ce point il se demande si la variation « n'a pas au moins la valeur d'une présomption très grave » (p. 243). La baisse de la fécondité est redoutable, car elle est volontaire. Or la famille est la condition de la moralité : « n'est-il pas évident pour tout le monde que la vie de famille est la condition normale de la personne humaine ? Peut-on croire qu'on puisse s'y dérober sans faire courir un péril de plus à sa propre moralité et à celle des autres ? » (p. 223). Ce sont l'avarice, l'amour du bien-être et la paresse qui sont exprimés dans ce refus d'avoir des

enfants. Le refus de la maternité par la femme effraie : échapperait-elle à son statut de reproductrice ? Porter atteinte à la famille revient à faire preuve d'immoralité. Nul ne doit corriger « l'oeuvre de la nature ». Les « immondes individus » qui facilitent l'avortement sont voués au pilori. La dissolution du mariage est moins insupportable que « la tranquillité dans l'aveu et le cynisme avec lesquels les populations rendent compte de leurs liaisons extra-maritales » (p. 147). L'adultère, l'avortement, les naissances illégitimes, le divorce sont autant de traits de criminalité pour nos criminologues. Après la fin de la vie villageoise, c'est la mort de la famille qui est redoutée : l'analyse du crime conduit naturellement à elles deux. Les communautés se dissolvent, libérant l'individu ; contrôle social et moralité s'évanouissent de concert. Alors le crime émerge et submerge la ville et les campagnes. Car, on l'a compris, la dissolution des villages et celle des familles s'accompagnent d'une perte des valeurs et du respect de l'autorité. Rien ne remplace l'autorité sapée du chef de famille ou de village : l'État est impuissant.

Pour Tarde, le politique s'oppose au religieux bien qu'il lui succède : « les luttes politiques ont succédé aux querelles religieuses, les conflits d'intérêt aux conflits de conviction, les faiseurs aux confesseurs, la préoccupation du succès avant même celle de la fidélité à tout prix » (1902 : 202). La police ou la justice n'ont pas la part belle chez nos analystes, qui privilégient la morale par rapport au droit. Ce qui faisait la morale (l'Église, la religion) est en voie de disparition au profit du politique, lieu de conflit, de pouvoir, d'égoïsme, né avec la société industrielle et urbaine.

Avec le mensonge et l'émancipation de l'individu, la place du politique représente le troisième volet du triptyque explicatif de la montée

du crime. Les criminologues ne voient que conflits dans le monde politique, alors qu'il faut de la stabilité, stabilité du village, de la famille, de la terre contre la ville et l'argent. L'élément clé est la moralité, dont la disparition explique le crime : « la moralité d'un peuple est si étroitement liée à la fixité de ses moeurs et de ses coutumes, comme en général celle d'un individu à la régularité de ses habitudes, qu'il ne faut pas s'étonner de voir les époques troublées par de grandes crises, les nations remuées par la longue lutte de deux cultes, de deux civilisations, de deux partis, de deux armées, se signaler par leur criminalité exceptionnelle ». Ce que nos criminologues craignent, c'est le changement. Et ils ne se privent pas pour le dire. D'ailleurs ils interprètent la volonté de changement comme une volonté de changer pour changer, sans motivation réelle, et ils condamnent cette volonté. Le changement de gouvernement n'échappe pas à la règle (Tarde, 1902 : 95). Car depuis la Révolution le changement de gouvernement évoque les périodes troublées, mais aussi la démocratie et ses foules indécises et manipulables.

Progressivement nous accédons au sommet de l'édifice : ce qui est mis en cause avec le crime et l'incapacité de le gérer, c'est la politique dissensuelle et le mode de gouvernement démocratique, même si les auteurs se gardent bien de présenter les choses de façon aussi tranchée. C'est au nom de la démocratie qu'ils insistent sur le besoin de stabilité, d'élites modérées. Mais l'essor du crime, parce qu'ils opèrent à travers lui une mise en cause de l'industrialisation comme de l'urbanisation, désigne pour eux le processus politique qui a conduit à cet état de trouble : la Révolution française. Tarde craint une émancipation totale de l'homme et af-

firme la nécessité d'une transcendance pour que la société ne s'effrite pas en une multitude de programmes individuels, que le libre arbitre ne ravage pas la communauté : « En fait d'éruption criminelle prodigieuse et multiforme, on ne saurait rien comparer dans les temps modernes à la grande Révolution française, parce que jamais le déracinement des institutions d'un peuple n'a été si profond » (Tarde, 1902 : 93). « La Révolution sociale, qu'il faut bien se garder de confondre avec la civilisation, a multiplié les déclassés, les agités, pépinière du vice et du crime, les vagabonds notamment, dont le nombre a quadruplé » (p. 86). S'il est besoin, faisons encore une citation. Tarde reprend : « Bornons-nous à la statistique criminelle, et concluons encore une fois que le mal croissant, indice d'ailleurs d'une amélioration cachée, exposé par elle à nos regards, n'est imputable ni à la police, ni à la justice, ni à la civilisation, ni même à la loi pénale, mais peut-être bien au refoulement des instincts charitables et au soulèvement des pulsions révolutionnaires » (p. 114). Le parallèle est limpide : les instincts charitables remplacés par l'égoïsme et les pulsions révolutionnaires expliquent la statistique criminelle. L'amélioration cachée dont parle Tarde recouvre son sentiment que le crime est le prix à payer par la civilisation pour son évolution. Il débattrait longuement de la contradiction entre une civilisation scientifique qui découvre la vérité et le développement du mensonge, de la duperie, des vols astucieux dans le même mouvement (p. 198 et suiv.).

Pour recomposer la société, Tarde recherche « quelque postulat transcendant ». Et il invoque la science, sans y croire pour l'imédiat.

H. Joly fait une analyse parallèle : l'individualisme est au coeur des méfaits que le crime fait

16

pointer du doigt, car il engendre la disruption des solidarités traditionnelles et de l'autorité. Joly pense que le crime féroce se transforme en crime intéressé ; l'égoïsme est un signe de l'immoralité. Il penche pour une explication faisant intervenir « une sorte d'abandon de soi-même et d'affaiblissement contagieux ». Les faillites économiques, le divorce (« banqueroute du mariage »), « la faillite de l'humanité » (la baisse des naissances), le suicide (« banqueroute suprême »), tous ces faits sont mis sur le même plan. L'abandon de soi-même conduit le citoyen ou le chrétien à se retirer de la vie politique. Joly fait remonter les troubles à la Révolution française : « une des pires (choses) est l'intervention et le déchaînement des foules dans les moments critiques de la vie nationale. J'ai peut-être tort de dire qu'un tel phénomène date de 1789 » (1888 : 405). Il parle de foule aveugle, déchaînée. La Révolution est à mettre sur le compte de « vagabonds étrangers à la ville de Paris ». L'homme qui intervient dans ces troubles politiques et l'auteur de violences ont le même profil : c'est un vagabond, pire, une foule de vagabonds, de « flâneurs ». Joly s'en prend au fait que ces hommes aient le droit de vote et l'utilisent (p. 409), car il perçoit un « empressement de la canaille à se glisser dans tout mouvement qui promet du trouble ». À ce fait, « on ne saurait donner une

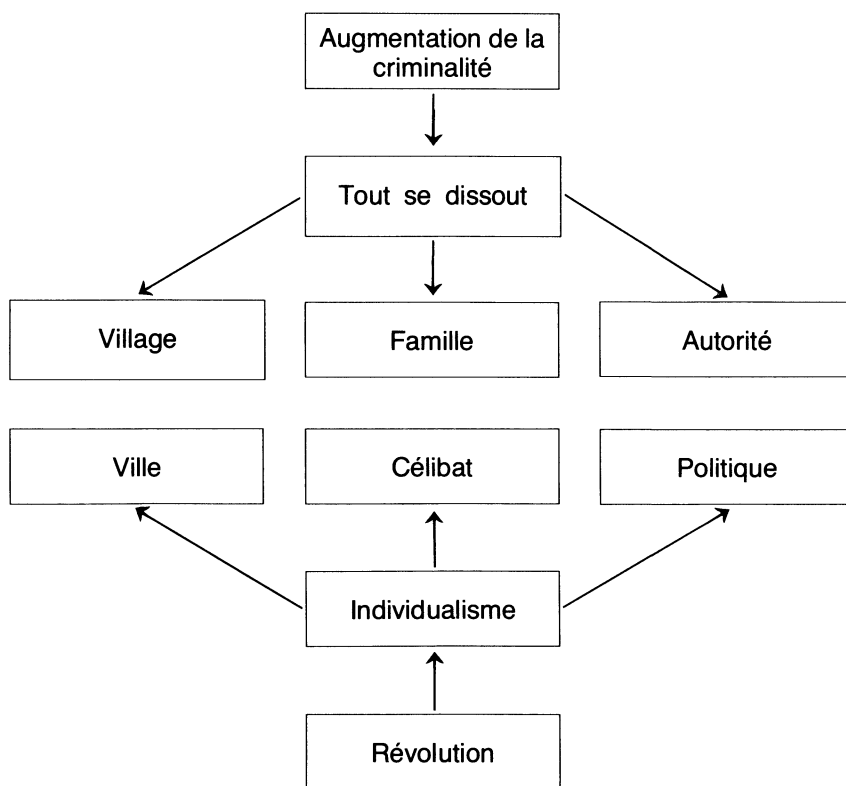
trop grande place dans les causes qui expliquent le mouvement de notre criminalité » (p. 414).

Plus on avance dans le siècle, plus l'autorité se désorganise conclut Joly. Les partis politiques flattent et corrompent leur clientèle, et le marchandage électoral répugne à notre criminologue. Toute présence des foules dans la vie politique dérange. Car le droit de suffrage des ouvriers interdit au gouvernement de rétablir le livret qui permettait d'éviter le vagabondage, cause de nombreux maux et délits et signe de l'éclatement du village. La politique corrompt la société, l'école, les syndicats.

Au terme de ce périple dans la pensée de deux criminologues français, on peut dire que le crime est bien un opérateur de dénonciation des mutations sociales : le crime conduit au constat que tout se dissout. Tout, c'est-à-dire l'unité

géographique, politique et sociale du village, la famille, et enfin l'autorité ancrée dans la tradition. Terme à terme, ces éléments sont remplacés par la ville, le célibat et les naissances illégitimes, la dépopulation et enfin le politique, toutes choses corrompues par l'égoïsme et surtout l'individualisme qui les habitent.

L'explication de la criminalité et surtout du sens qu'elle prend, celui de fait saillant lié à la croissance de l'immoralité (car c'est bien cela qui inquiète nos auteurs), part du crime lui-même d'une part et de la Révolution d'autre part, pour montrer comment des phénomènes dont le lien n'est pas évident s'articulent profondément. La préoccupation pour le crime est alimentée par la crainte de l'immoralité, dont la diffusion est due à l'éclatement des cadres sociaux.





## Le sentiment d'insécurité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, le sentiment d'insécurité a pris une place importante sur la place publique, tant dans les lieux de socialité que sur la scène politique. Le sentiment d'insécurité est une préoccupation personnelle et une préoccupation sociale pour les individus comme pour les pouvoirs publics. Les pouvoirs publics locaux ont dû, malgré les statistiques qui font de la France un des pays les plus policés du monde, mettre sur pied des polices municipales trop longtemps considérées comme de simples gardes péroriennes alors qu'elles répondaient à une exigence des populations locales. La presse accorde une place toujours plus large aux faits divers mettant en scène l'insécurité. Les différents gouvernements lui accordent une attention privilégiée au plan national.

Mais au-delà de cette existence d'un fort sentiment d'insécurité qui se traduit par l'attribution d'un rôle de premier plan aux questions de crime, peut-on bien dire que les fins de siècle concordent ? Le crime reste-t-il un fédérateur de préoccupations le débordant sans cesse, ou n'est-il que la résultante de l'aggravation de la délinquance et de la criminalité ?

Nous savons qu'en France, comme dans tous les pays étrangers, la victimation n'est pas génératrice du sentiment d'insé-

rité. La prétendue « expérience traumatisante » n'existe que dans la tête de ceux qui ne sont pas victimes de la délinquance. Indemnes ou victimes, les individus ont un sentiment d'insécurité de même intensité, toutes les enquêtes, nord-américaines, allemandes et françaises, le constatent. Nos propres enquêtes à Grenoble et à Tullins-Fures le confirment. Force est de traquer la formation du sentiment d'insécurité ailleurs que dans les chemins battus (le crime, la délinquance) qui nous sont désignés. Ce n'est pas que le sentiment d'insécurité soit pur phantasme, ni même que le point de cristallisation élu (le crime) soit à négliger. Bien au contraire.

Mais il s'avère qu'il n'y a pas de liaison simple et mécanique entre victimation et sentiment d'insécurité. À notre sens, le crime est un schème fédérateur des inquié-

tudes. Mieux, cet opérateur logique chargé d'ordonner la place du désordre régit les mêmes catégories d'appréhension aujourd'hui qu'il y a un siècle.

Parcourons rapidement les corrélats du sentiment d'insécurité tels qu'ils se manifestent empiriquement à travers les enquêtes (tableau 1) ; nous tenterons ensuite de montrer leur imbrication. Le sentiment d'insécurité est un syndrome d'émotions (peur, haine, désarroi, jalousie) cristallisé sur le crime et affirmé sur le plan de l'authenticité, c'est-à-dire de la subjectivité. L'individu décline ses craintes autour de sa personne mais engage tous les plans de l'organisation sociale : police, justice, État, définition des bornes de la société.

La population insécure est particulièrement attachée aux valeurs sûres ; celles de la tradition, étant

**TABLEAU 1**  
**Corrélatifs du sentiment d'insécurité**

	Tout à fait d'accord			Pas d'accord du tout	
Q. 1 : En dehors de la famille et de quelques amis on ne peut faire confiance aux gens	38	35	28	21	19
Q. 2 : Les parents qui se teignent les cheveux en vert donnent le mauvais exemple	38	33	22	15	20
Q. 3 : Les étrangers sont auteurs de violence	41	34	30	20	18
Q. 4 : Les jeunes sont auteurs de violence	47	35	31	20	17
Q. 5 : Les possibilités d'action de la police sont trop étendues	24	23	19	30	37
Q. 6 : Le rétablissement de la peine de mort serait une bonne chose	37	37	27	27	17
Q. 7 : Il faut se débarrasser des immoraux	36	34	27	20	15
Q. 8 : Trop de liberté peut être dangereux	36	25	25	16	18
Q. 9 : L'obéissance et le respect de l'autorité sont les premières choses à apprendre aux enfants	33	26	24	18	16

Les pourcentages présentés concernent les personnes se sentant en insécurité à domicile (fréquemment, quelquefois ou rarement) (N = 1290). Les coefficients de Kendall sont tous significatifs au seuil de 0.000.



18

finalement les seules à avoir fait leurs preuves, sont tout naturellement élues. Au coeur de la tradition, de l'enracinement de l'individu dans une histoire qui l'englobe physiquement et idéalement, nous trouvons la famille. La famille est portée aux nues. Remède ancestral contre le désordre, sa déréliction engendre celle de toute la société. Les cadres de socialisation battus en brèche cèdent le pas à un individu trop libre pour être honnête. La préoccupation de sécurité s'alimente à une famille vécue et conçue ; il y a d'une part repli réel et matériel sur la sociabilité familiale (voir Roché, chap. 4, dans Lagrange et Roché), d'autre part un rôle potentiel est dévolu à la famille en tant que cadre de solidarité. Enfin, la famille et le cercle fermé de quelques amis sont, dans une société perçue comme massifiante et anonyme, les seuls pôles de confiance (voir la Q. 1).

En regard du cercle familial nous trouvons des expressions micro-sociales de marginalité : se teindre les cheveux (Q. 2), être homosexuel. Les populations insécures condamnent particulièrement ces comportements. L'homosexualité n'est pas naturelle, elle est une négation de l'ordre des choses, du mariage chrétien. La reconnaissance sociale acquise par les homosexuels inquiète certains secteurs de la population, qui y voient un nouveau signe de la décadence de notre société, parti-

culièrement de la société urbaine. Ces formes de marginalité sont associées à d'autres, comme la prise de drogue, que l'on condamne sans distinguer entre la marijuana et l'héroïne. Le sida vient, à point nommé, raccorder ces ordres des choses en réunissant décadence sexuelle, drogue et maladie.

Les populations insécures sont plus souvent tentées de stigmatiser les étrangers (Q. 3) et les jeunes (Q. 4) comme violents. L'association étranger-violent traverse les débats actuels sur le code de la nationalité, puisqu'ils se focalisent sur les crimes ou délits interdisant l'acquisition de la nationalité française. Le criminel comme l'étranger est placé hors de la cité sociale et politique. Il doit être privé de ses droits. Les individus insécures désignent avec force l'impossible intégration de ces populations immigrantes, déclarées déracinées et inaptées à croître dans le terreau français. Les étrangers sont les criminels : ils menacent la sécurité physique, économique et morale, enfin ils tentent d'usurper une qualité de citoyen qui devrait leur être interdite. Au plus fort de l'ascension de Jean-Marie Le Pen, la droite, peu après son arrivée au gouvernement, en mars 1986, a tenté de restreindre cette acquisition de citoyenneté. Le courant s'est inversé au fur et à mesure que la préoccupation sécuritaire retournait à son étiage. Mais le fait est là : aux yeux des personnes insécures, cette nouvelle population urbaine et ouvrière venue d'ailleurs, et donc barbare, devrait se voir fermer les portes des cités, mieux, être repoussée.

En face de la délinquance des mœurs, de la fragilité de la famille et de l'invasion des villes par des populations exogènes, les segments insécures de la population française mettent en cause la justice (laxiste) et la police (inefficace). Mais, paradoxalement à

première vue, cette population qui ne peut plus compter sur ses concitoyens pervertis demande à l'État de remettre la société en ordre (Q. 5). Plus que les autres, les insécures veulent que les effectifs de la police augmentent et surtout que le champ d'intervention de la police s'étende. Non parce qu'ils ont été victimes, rappelons-le, mais parce que les signes annonciateurs de la décadence doivent être conjurés et que l'autorité de l'État doit être rétablie pour que la morale soit assise. La dissolution de l'autorité familiale et étatique doit être empêchée. La présence policière peut, à leurs yeux, y contribuer. Mais elle doit être assortie de plus de rigueur. Les peines exemplaires sont à prescrire, et le rétablissement de la peine de mort est demandé (Q. 6). Non qu'on la sache efficace (Lagrange, 1985), mais par souci de rétablir des marqueurs simples de l'ordre social. D'ailleurs les personnes insécures croient plus que les autres qu'il est possible de circonscrire l'immoralité et désirent l'élimination des immoraux (Q. 7).

Le crime désigne des facteurs du crime, dissolution de la famille, de l'autorité de l'État, des mœurs, puis il pointe du doigt les auteurs, ceux qui perturbent les valeurs positives, les jeunes, les immigrés. Le crime a cette particularité d'associer la violation du droit à des figures concrètes ; il présentifie, il rend concret. La factualité de l'acte, la personne qu'est l'auteur sont des événements avérés : la morale prend chair.

La dissolution de la communauté morale et politique structure l'horizon des individus insécures. Mais cette disruption n'est permise que parce qu'a lieu une individualisation des rapports sociaux con-substantielle à l'évanouissement de l'autorité : la liberté fait peur car les hommes en abusent (Q. 8). La population insécure pense que le crime est le résultat de la libération

des individus, qui du coup sont amoraux. Le crime émeut ceux qui voient leurs balises cardinales devenir impuissantes à les orienter : les autres agissent des rôles sans rapport avec leurs statuts quand de nouveaux statuts ne se font pas carrément jour. Cette apparente inconsistance des individus trouble une population insécure qui se réfugie dans un âge d'or : le village-famille aux statuts bien prescrits, à l'harmonie parfaite, l'antithèse de la ville criminogène.



### L'opérateur logique « crime »

Cette interprétation ne doit pas nous conduire à faire du désarroi sécuritaire une énième variation sur le thème millénariste, ou un pur phantasme. La puissance de l'opérateur logique est d'enclencher un mouvement d'universalisation-particularisation (au sens analysé par Lévi-Strauss, 1969) et d'abstraction-matérialisation.

Le mouvement d'universalisation-particularisation suscité par des schèmes structurants de la pensée a pour charge d'ordonner le désordre. Non point de le mettre simplement en ordre, mais de coordonner les facettes disjointes de la désorientation pour les réunifier autour d'un thème fédérateur. Le crime permet de reconstruire la perte des repères comme telle (qui peut elle-même s'énoncer comme crainte de cette perte) et de la décrire de façon cohérente pour soi et pour autrui. Le crime, en se

construisant comme schème intersubjectif, peut être l'objet d'échanges verbaux, peut être le point de rencontre des subjectivités. Un objet de pure intériorité est ineffable. Le sentiment d'insécurité parle de la préoccupation pour le crime à la première personne. Le crime autorise la fédération de désordres partiels, mais plus, permet de relier les niveaux subjectifs ou psychologiques à d'autres plans de la société. Le crime existe comme préoccupation personnelle (j'ai peur), et simultanément comme préoccupation sociale (le crime est dangereux) assortie d'une volonté d'action contre les violations au droit à la sécurité des biens et des personnes. Le crime interpelle à travers l'angoisse personnelle la question de l'ordre social et politique, la question de la définition des limites de la société, cet extérieur nécessaire à la construction d'une identité. Le crime permet d'interroger d'un même mouvement l'homme et la société, le micro- et le macro-social. Le mouvement d'universalisation-particularisation est donc double : il intègre des éléments disparates (dissolution des mœurs, faiblesse de la famille, drogues, arrivée d'étrangers, etc.) dans un tout, et il attache l'homme à la société dans une même préoccupation.

Enfin, le crime à travers son aspect factuel, tangible appartient au monde sensible, vécu des individus sans quitter le monde conçu. Le crime opère une présentation concrète des actes réprouvés et des auteurs de ces actes. Il actualise dans le monde vécu des catégories abstraites telles que le droit ou la morale, sollicitant l'individu pour qu'il prenne position. Le crime donne corps au désarroi là où les processus macro-sociaux n'ont pas d'auteurs (urbanisation, industrialisation, exode, crise) : il permet de simuler le contrôle sur l'environnement en donnant aux

phénomènes des responsables humains.

La force de l'opérateur logique crime tient à son ancrage dans le monde objectif. Loin de se réduire aux attaches qu'il invoque, il en dépend pourtant au point que leur fragilisation peut faire s'effrondre la préoccupation sécuritaire. La peur repérée aux deux fins de siècle s'arc-boute à une situation d'ensemble dont l'isomorphie est saisissante.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'urbanisation est rapide (Dupeux, 1974). Il en sera de même durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un exode rural s'ensuit. La ville se bâtit plus vite que la culture urbaine. Elle semble générer tous les désordres et tous les vices. On s'inquiète bien, hier comme aujourd'hui, de la mort du village et de la fragilité de la famille. Durant les deux périodes, le nombre des mariages diminue<sup>1</sup> et celui des divorces augmente. Le nombre d'enfants illégitimes (nés hors mariage) augmente aussi<sup>2</sup>. Les célibataires et les familles monoparentales en nombre croissant sont par deux fois un sujet de préoccupations. Le taux de fécondité est en chute libre aux deux fins de siècle : encore une inquiétude identique<sup>3</sup>. À ces soucis s'en ajoutent d'autres : l'alcoolisme, qui accompagne alors la montée du crime, comme la drogue aujourd'hui. Le suicide atteint des sommets durant les deux périodes. Et on pose la même question : l'individualisme n'est-il pas la cause de tout cela ?

Tous les événements mis en cause par le crime trouvent une base réelle dans l'histoire. Même la hausse de la délinquance se trouve étayée par la statistique. Par deux fois cette violence ordinaire est ponctuée d'attentats terroristes : les anarchistes, Ravachol en tête, font exploser des bombes à Paris. Aujourd'hui, les attentats perpétrés par Action directe jouent le même rôle. Les lois d'exception

20

votées aujourd'hui interdisent de juger les terroristes devant un jury, tout comme les « lois scélérates » votées après la mort de Carnot. La presse qui se déchaîne autour des assassinats des vieilles dames du XVIII<sup>e</sup> arrondissement fait écho à l'affaire Tropmann (Drachline, 1985), qui marque les débuts de la passion pour les faits divers et leur médiatisation.

Le crime s'impose comme opérateur logique de la pensée à deux périodes de décomposition-recomposition de la société française, deux phases de transition d'un monde à un autre. La force de cet opérateur est d'une part de faire correspondre les plans sociaux, juridiques, politiques et individuels (le sentiment), et d'autre part de s'appuyer sur des mouvements réels et d'en proposer une réduction, c'est-à-dire une interprétation et une mise en cohérence autour d'oppositions simples.

Sébastien Roché  
CERAT  
Institut d'études politiques  
Grenoble

### Notes

- <sup>1</sup> Dupeux (1974) montre que la proportion de mariages pour 10 000 habitants n'est jamais supérieure à 151 entre 1876 et 1900 alors qu'elle dépasse toujours ce chiffre depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des pointes à 171/10 000. Après les années 1946-1950, où elle atteint des sommets (194/10 000), la proportion des mariages décline puis s'élève jusqu'en 1965 avant de décroître à nouveau jusqu'à aujourd'hui.
- <sup>2</sup> La proportion des naissances hors-mariage passe de 6,3 % en 1968 à 8,5 % en 1975 et à 14,2 % en 1982. *Données sociales*, 1987 : 278.
- <sup>3</sup> La fécondité s'est écroulée entre 1960 et 1975 et stabilisée depuis à son niveau le plus bas. *Données sociales*, 1987 : 447.

### Bibliographie

- DRACHLINE, P. 1985. *Le Crime de Pantin*. Paris, Denoël.
- DUPEUX, Georges. 1974. *La Société française, 1789-1970*. Paris, Colin.
- JOLY, Henry. 1888. *La France criminelle*. Paris, Alcan.
- LAGRANGE, H. 1985. *Réponses à l'insécurité*. Grenoble, septembre-octobre, document multigraphié.
- LAGRANGE, H. et S. ROCHÉ. *Baby alone in Babylone*. Vol. 1, rapport de recherche pour le ministère de l'Urbanisme et du Logement, 400 p., et vol. 2, à paraître.
- LÉVIS-STRAUSS, Claude. 1969. *La Pensée sauvage*. Paris, Plon.
- OCQUETEAU, F. 1987. « L'irrésistible ascension des forces de sécurité privée », *Actes*, 60.
- SORLIN, Pierre. 1969. *La Société française*. Paris, Arthaud, tome 1, 1840-1914.
- TARDE, Gabriel. 1902. *La Criminalité comparée*. Paris, Alcan.
- WEBER, Eugen. 1985. *Fin de siècle*. Paris, Fayard.